



Mundo Agrario vol. 18, n° 39, e067, diciembre 2017. ISSN 1515-5994
 Universidad Nacional de La Plata.
 Facultad de Humanidades y Ciencias de la Educación.
 Centro de Historia Argentina y Americana

Les domestiques ruraux entre jeux d'échelles, structures agraires et changement social : analyse comparée de deux territoires de la province du Roussillon à l'époque moderne

Los criados rurales según diferentes escalas, estructuras agrarias y cambio social: análisis comparativo de dos territorios de la provincia del Roussillon en la época moderna

Marc Conesa *

* Université Montpellier III - Laboratoire CRISES, France | marc.conesa@univ-montp3.fr

MOTS-CLÈS

Histoire agraire
 Histoire sociale
Domestiques ruraux
 Catalogne
 Roussillon
 Cerdagne

RÉSUMÉ

L'objectif de cet article est d'analyser la domesticité rurale comme un observatoire privilégié du changement social et des structures économiques. Multiscalaire, l'étude est toutefois centrée sur un territoire, correspondant à l'actuel département des Pyrénées-Orientales, historiquement située entre la France et l'Espagne. L'utilisation d'enquêtes statistiques et d'archives privées éclairent les variations du nombre des domestiques, leur place dans le ménage et leurs fonctions. Les dynamiques agraires et foncières, démographiques et familiales sont les principaux facteurs expliquant les mutations, dans la longue durée, du statut social des domestiques. Liées à la concentration foncière d'une part, et prolétarianisation du monde rural d'autre part, ces dynamiques interrogent à nouveau la théorie de la grande transformation de Karl Polanyi.

PALABRAS CLAVE

Historia agraria
 Historia social
 Sirvientes rurales
 Cataluña
 Roussillon
 Cerdaña

RESUMEN

El objetivo de este artículo es analizar el tipo social de los sirvientes rurales como un observatorio privilegiado de los cambios sociales y de las estructuras económicas. Multiescalar, el estudio se centró sin embargo en un territorio, actualmente el departamento de los Pirineos Orientales, históricamente situado entre Francia y España. Los censos agrarios y los archivos privados informan las variaciones del número de sirvientes, de su condición en la familia y de sus funciones económicas. La propiedad de la tierra y las dinámicas agrarias y demográficas son los principales factores que explican las mutaciones de la condición social de los sirvientes. Relacionada con la concentración de tierras, por un lado, y por otro con la proletarianización de una gran parte de la población rural, este cambio cuestiona de nuevo la teoría de la gran transformación de Karl Polanyi.

Recibido: 3 de febrero de 2017 | Aceptado: 26 de octubre de 2017 | Publicado: 6 de diciembre de 2017

Cita sugerida: Conesa, M. (2017). Les domestiques ruraux entre jeux d'échelles, structures agraires et changement social : analyse comparée de deux territoires de la province du Roussillon à l'époque moderne. *Mundo Agrario*, 18 (39), e067. <https://doi.org/10.24215/15155994e067>

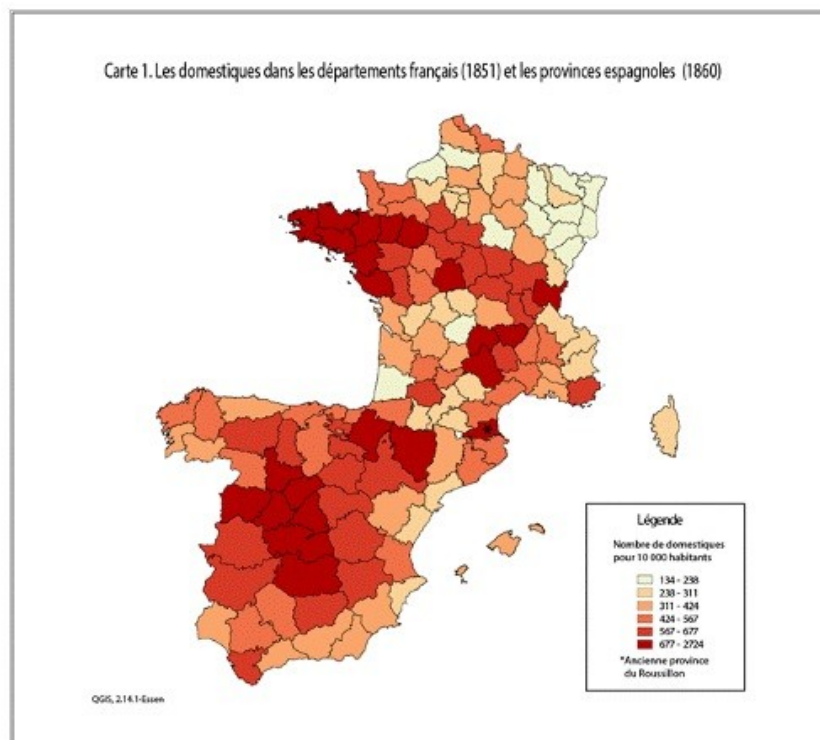


Esta obra está bajo licencia Creative Commons Atribución-NoComercial-CompartirIgual 4.0 Internacional
http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.es_AR

L'objectif de cette recherche est d'analyser la domesticité rurale comme une caisse de résonance des changements économiques et des mutations sociales¹. Cette domesticité est composée de travailleurs partageant la vie d'une cellule domestique tout en étant ni tout à fait intégrés dans la famille, ni entièrement confondus avec leur fonction économique. Cette ambivalence peut être saisie dans le *Diccionari català-valencià-balear*. Recourant fréquemment aux archives, ce dernier identifie les différentes définitions d'un même terme dans les régions catalanes, dont celles étudiées ici (Roussillon-Vallespir, Cerdagne). Le terme *mosso* y désigne tour à tour un jeune homme travailleur, un frère célibataire resté à la maison pour aider son aîné qu'il pourrait remplacer si nécessaire ou un homme de confiance spécialisé dans des tâches particulières, par exemple le travail des champs ou la garde des troupeaux². Les trois significations ne se distinguent pas tout à fait, pas plus qu'elles ne s'excluent entièrement. L'ambiguïté demeure et persiste. C'est un fait structurant de cette position sociale ; la réduire serait nier l'étendue sociale qu'une même désignation recouvre (Blanco Carrasco, 2017). Le statut de domestique peut être une situation transitoire, comme un horizon d'attente avant le mariage ou bien au contraire un état pérenne chevillé définitivement au célibat. Dans tous les cas, les domestiques occupent des positions, des fonctions et des devenirs incertains. Equivoque, cette domesticité rurale est aussi hétérogène à l'échelle européenne. Elle ne saurait d'autant moins être considérée comme un bloc que le nombre et la place des domestiques dans les campagnes connaissent de fortes variations régionales.

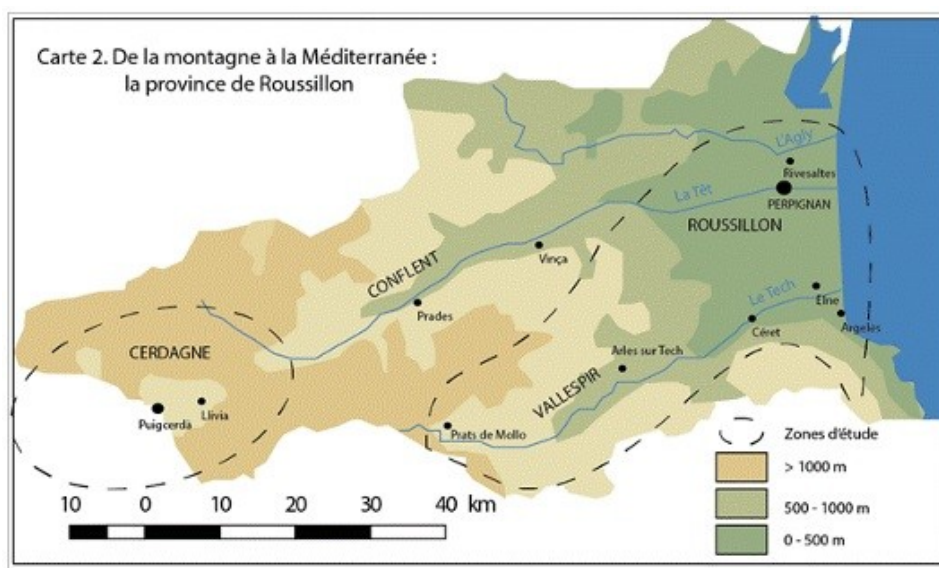
Mesurant le nombre de domestiques, la [carte 1](#) montre cette diversité des situations. Elle a été constituée en utilisant d'une part un recensement 1860 et l'enquête de 1851 pour la France³. Dans les deux pays, les domestiques représentent environ 5% de la population, mais avec de forts écarts régionaux, allant de 1% à 25% de la population, qui sont plus marqués en France qu'en Espagne. De saisissants contrastes apparaissent avec quelques îlots de domesticité dans les montagnes (notamment le Massif Central et les Pyrénées au nord comme au sud de la chaîne) et de petits continents dans l'ouest français et de Valladolid à Ciudad Real. Mais cette carte donne ainsi à voir des variations sans les expliquer. La domesticité européenne n'est donc pas uniforme, elle agit comme un révélateur des différences entre les campagnes, elle suggère d'articuler micro-échelle et macro-échelle pour saisir les effets de structure qui la produisent comme les dynamiques qui la façonnent car malgré une apparente immobilité, ce type-social est transformé radicalement au cours de l'époque moderne.

Carte 1



Saisir cette mutation impose de l'observer au plus près des sources qui la renseignent et des espaces qui la révèlent. Pour cela, une région est particulièrement étudiée. Concentrée de diversité, la province du Roussillon, longue de 100 km et large de 50 km, constitue un trait d'union entre la Méditerranée et les Pyrénées. Elle figure dans ces territoires où la domesticité est nettement supérieure à la moyenne française en 1851. Géographiquement, deux zones se distinguent. La première est la plaine littorale autour de Perpignan, en partie irriguée, en partie sèche, elle connaît une croissance démographique (de Roux A. 2001) d'un côté et une diversification agricole de l'autre, avec la montée en puissance de la vigne et le développement de la luzerne (Larguier, 2000 et 2008). La présence de la ville de Perpignan se traduit, comme ailleurs, par la constitution de propriétés foraines (i.e. des horsains) détenues par des nobles et des notables pouvant recourir aux domestiques pour assurer le travail agricole. A l'opposé de cet ensemble méditerranéen classique, la région s'étend aussi sur des zones de montagne comme la Cerdagne. Celle-ci est formée d'une vaste plaine d'effondrement suspendue à 1300 m. d'altitude ceinturée de hauts massifs culminant à près de 3000 m. L'économie repose sur les productions céréalière et pastorale ; la région connaît un doublement de sa population à l'époque moderne et un double processus de concentration foncière et de rigidification des modes de dévolution des biens avec, au milieu du XVIII^e siècle, une pratique de l'héritage précipitaire bien ancré ayant pour corollaire l'exclusion des puînés par le paiement de légitimes. Le système est donc favorable à l'exclusion d'une partie de la population masculine pouvant potentiellement accroître la domesticité (Conesa, 2012)

Carte 2



Ce tableau général posé, trois objectifs sont visés. Le premier est d'identifier les sources qui renseignent la domesticité du XVI^e au XIX^e siècle, moins dans une logique d'inventaire que pour comprendre la succession des rationalités économiques et des pratiques sociales, qui construisent ce type social. En analysant plus particulièrement une série de recensements agraires, le second objectif est d'inscrire la domesticité dans la diversité des situations infrarégionales afin d'en identifier les facteurs qui la rendent nécessaires. Parce que la documentation est hétérogène, discontinue, inégale, le troisième objectif est de ressaisir dans la longue durée la trajectoire sociale de ces témoins de *la grande transformation* (Polanyi, 1944)

Du XVI^e à la fin du XVII^e siècle, les domestiques ruraux à la lisière de la documentation

La province du Roussillon bénéficie d'une riche documentation. Le volume des registres notariaux est imposant (Conesa, 2017 et Viader, 2005)⁴. Les archives de l'administration provinciale et centrale sont aussi abondantes en raison de la situation frontalière, véritable zone de surinvestissement étatique (Toubert, 1997). Pourtant cette

documentation n'éclaire qu'incidemment les domestiques ruraux pour les XVI^e-XVII^e siècles. Ils apparaissent au mieux comme les témoins des actes notariés de leur maître⁵, spectateurs davantage qu'acteurs de la vie sociale et économique. Leur situation est, certes, celle de membres de la famille, mais ils sont exclus du mariage et du patrimoine, au centre du système successoral de cette région (Peytavi Deixona, 1996 et Conesa, 2012). De ce point de vue l'absence des domestiques dans les registres de paroissiaux et dans les contrats de mariage est éloquent. Près de 6000 unions matrimoniales ont été dépouillées entre 1500 et 1700, aucun domestique homme n'y figure ; à cet égard, le XVIII^e siècle marque une rupture relative, puisque 31 domestiques apparaissent pour un total de 5877 mariages enregistrés (0.5% de la population matrimoniale masculine⁶).

Un deuxième type de sources les montre au travail. Les livres de tutelle sont liés au décès d'un chef de famille alors que ses héritiers sont mineurs. Le tuteur désigné doit rendre compte de sa gestion patrimoniale. Des comptabilités particulières sont dressées⁷. Elles montrent les tâches confiées aux domestiques : labour des champs, amendement des sols, curage des fossés et des canaux. Mais le recours à cette domesticité agricole semble rare et constitue une solution parmi d'autres : embauche de brassiers, prêt ou échange de services avec les voisins. Prendre des domestiques entre le XVI^e et le milieu du XVII^e siècle apparaît donc comme un choix social, pas toujours dicté par la nécessité économique ou agraire dès lors que d'autres formes de main-d'œuvre sont disponibles, mais par la volonté d'une famille de s'adjoindre durablement un ou plusieurs individus en les intégrant dans le ménage.

Ces quelques exemples confirment d'emblée l'ambivalence de leur position sociale. Mais les actes notariés comme les registres paroissiaux ne collectent que des cas isolés sans offrir de vue d'ensemble. Celle-ci n'est envisageable qu'à partir de la fin du XVII^e siècle et du premier tiers du XVIII^e siècle, lorsque l'administration royale procède à des dénombrements des biens fonds et de la population.

Domesticité, structures agraires, propriétés foncières (fin XVII^e - début XVIII^e siècle)

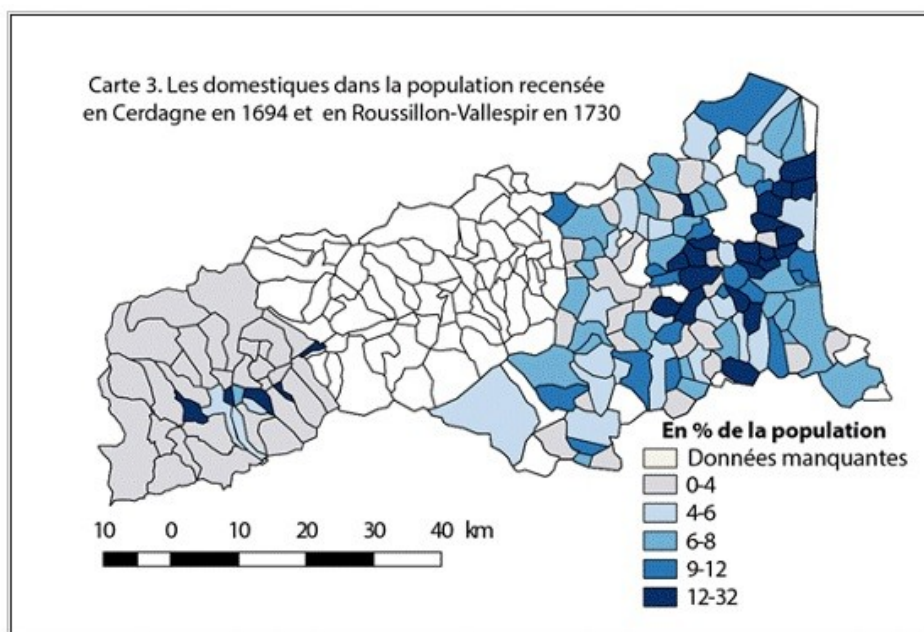
Entre 1694 et 1730 deux recensements agraires et démographiques sont levés dans la province du Roussillon (Larguier, 2000)⁸. Le but est fiscal et administratif. Il s'agit d'identifier et d'estimer les richesses du Roussillon pour asseoir l'impôt. Ces documents sont « statistiques » au sens étymologique du terme. Ils dévoilent une raison comptable dans le saisissement du monde. Les informations peuvent renseigner le statut matrimonial des chefs de famille, les superficies cultivées, la nature des cultures et le type et le nombre d'animaux. Les données sont toutefois hétérogènes d'un dénombrement à l'autre : elles ne couvrent pas les mêmes espaces ni ne renseignent les mêmes catégories. Les domestiques ruraux sont comptabilisés en 1694 pour la montagne cerdane et, en 1730, en Roussillon-Vallespir. Offrant un large panorama des structures agraires, familiales et foncières, ces documents peuvent être utilisés pour identifier les facteurs qui expliquent l'embauche de domestiques ruraux dans les campagnes. L'outil cartographique⁹, permet aussi d'appréhender les contrastes régionaux entre les zones de montagne et la plaine littorale.

Tableau 1. L'inégale insertion des domestiques dans les structures démographiques et agraires (1694-1730)

	Nombre de feux	Nombre d'habitants	Taille moyenne des ménages	Nombre de valets et servantes	Superficies cultivées en hectares
Roussillon-Vallespir en 1730	10.199	43. 443	4,26	3. 028	46. 762
Cerdagne en 1694	2. 622	9. 803	3,74	262 valets et 2 servantes	8. 666

Le [tableau 1](#) rassemble les informations relatives aux domestiques en les associant aux données démographiques, agraires et foncières. Plusieurs caractéristiques émergent. Cette domesticité rurale est d'abord masculine. Si la distinction hommes/femmes n'est pas faite en 1730, 264 domestiques sont dénombrés dans la Cerdagne de 1694, dont seulement deux femmes. La domesticité masculine relève ainsi du monde rural autant que la domesticité féminine semble davantage participer du monde des villes et des bourgs. Le fait ne constitue pas une originalité, il doit toutefois être souligné.

Carte 3



Cette domesticité est ensuite un phénomène de plaine davantage que de montagne, quel que soit l'indicateur retenu. Ainsi sont dénombrés trois fois plus de domestiques par habitant dans les campagnes roussillonnaises que dans les vallées pyrénéennes ([carte 3](#)), et si 10% des maisons de montagne accueillent un domestique, elles sont près de 30% en Roussillon-Vallespir. Cela explique sans doute que les ménages roussillonnais comptent un peu plus d'individus¹⁰. Cette plus forte présence de domestiques en plaine interroge la nature des cultures et la structure foncière comme autant de facteurs explicatifs possibles

Tableau 2. Structures agraires et foncières du Roussillon en 1730

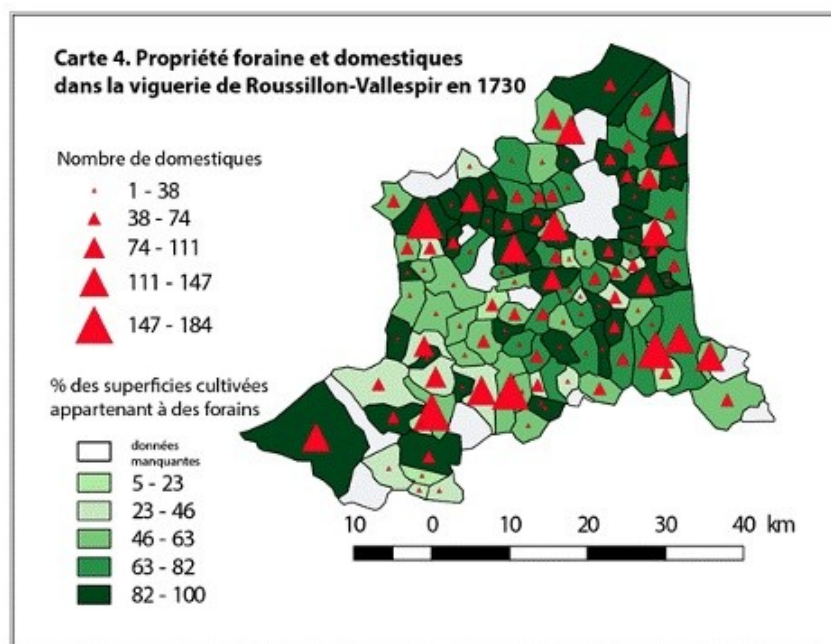
Structures agraires et foncières du Roussillon en 1730.												
	Terres labourables		Près		Incultes		Olivettes		Vignes		TOTAL	
	superficie*	%	superficie*	%	superficie*	%	superficie*	%	superficie*	%	superficie*	%
Forains	25 851	60,8	1 224	72,4	86	48,6	1 296	52,3	6 067	35,2	34 524	53,9
Habitants	16 655	39,2	467	27,6	91	51,4	1 183	47,7	11 163	64,8	29 559	46,1
Total	42 506	100,0	1 691	100,0	177	100,0	2 479	100,0	17 230	100,0	64 083	100,0

En Cerdagne, 70% des superficies cultivées sont possédées et exploitées en faire valoir direct (Conesa, 2012)¹¹. Dans la plaine roussillonnaise, les citadins et les ordres privilégiés se sont rendus maîtres de nombreuses terres. Ainsi en 1730 les forains possèdent plus de la moitié des terres dont 60% des terres labourables, près des trois-quarts des prés et ce poids de la propriété foraine augmente rapidement (Guibeaud, 1902)¹².

Ces maîtres du sol ne le cultivent généralement pas. Le recours à une main-d'œuvre extérieure itinérante ou locale s'accroît. Le besoin en domestiques augmente également.

Les cartes de la propriété foraine et celle de la domesticité se superposent en grande partie ([carte 4](#)). Statistiquement, le lien de dépendance entre propriété foraine et nombre de domestiques est avéré¹³. Ces besoins en domestiques augmentent encore en fonction du type de cultures pratiquées. En effet, s'il y a deux fois plus de domestiques par hectare cultivé en plaine par rapport aux zones de montagne, c'est aussi parce que la vigne et les oliviers qui se sont développés exclusivement sur le littoral exigent davantage de main-d'œuvre : les interventions durent quasiment toute l'année, alors que les productions céréalières et fourragères sont concentrées sur un calendrier plus ramassé, exigeant tantôt le recours à des salariés extérieurs, tantôt à une migration temporaire d'une partie de la main-d'œuvre familiale quand les temps forts du calendrier agricole sont passés. Le faciès socio-économique des deux zones étudiées est ainsi dissemblable et le nombre de domestiques constitue l'un des révélateurs de ces différences.

Carte 4



Les ingrédients qui expliquent les variations régionales sont réunis ; la domesticité rurale est liée au type et au mode de valorisation du sol, elle est nécessaire là où les cultures exigent la continuité des soins et des travaux. Toutefois, cette échelle d'analyse ne dit rien ou pas grand-chose de l'insertion des valets dans les ménages, ni de ses transformations au cours du XVIII^e siècle. Changer d'échelle est une nécessité. Le cas de la plaine du Roussillon doit être un temps abandonné. En effet, le recensement procède à l'échelle des communautés d'habitants, en agrégeant les informations de chaque propriété. Utile à l'échelle de la province, il est inutilisable à une échelle plus fine. Le dénombrement de 1694 pour la Cerdagne permet toutefois d'observer à plus grande échelle quels sont les types de ménages et d'exploitations qui ont recours aux domestiques (Conesa, 2012).

Jeu d'échelles : les domestiques à la montagne. Structures des ménages et régime de dévolution des biens

Le [tableau 3](#) concerne la totalité de la Cerdagne française et espagnole recensée en 1694. Le dénombrement comptabilise 2622 ménages et exploitations. Il met en relation le nombre de domestiques en fonction de la taille des propriétés et des ménages. Les attendus y sont confirmés. En règle générale, le nombre de domestiques croît quand augmentent la taille du ménage et les superficies possédées. Ainsi, les 10% des exploitations faisant plus de 10 hectares accueillent 60% des domestiques et si les maisons avec domestiques possèdent en moyenne 11.74

hectares et comptent 6.15 personnes dans leur ménage, celles qui sont sans valet ni servante accueillent moins d'individus (3.73 personnes par ménage) et détiennent moins de terres (3.11 hectares). La taille des propriétés explique le recours à la domesticité rurale. Elle trace une ligne de démarcation nette entre ménages avec domestiques et ceux qui en sont dépourvus. Le modèle a une exception. Elle concerne les 68 domestiques rattachés à des ménages sans terre : 66 s'intègrent dans les familles nobles de la ville de Puigcerdà et deux autres domestiques sont rattachés à deux maisons nobiliaires proches de la ville.

Néanmoins, ce tableau d'ensemble ne suffit pas : s'il définit le champ des possibles où apparaît la domesticité rurale, il ne l'explique pas entièrement. Un changement de focale s'impose pour observer les pratiques sociales des acteurs. C'est à cette échelle qu'apparaît le rôle déterminant de la structure familiale comme facteur décisif conduisant à embaucher des domestiques. Quelques déclarations éclairent ce rapport. La dame Rafaella Catllar, veuve, mère de cinq garçons et usufruitière de cinquante hectares emploie quatre domestiques pour le travail des champs qu'elle ne peut assurer, pas plus que ses fils encore trop jeunes ; de même, Joan Constans habitant à Sainte-Léocadie possède plus de douze hectares de terres sur deux terroirs limitrophes. Marié, ses sept enfants occupent sans aucun doute suffisamment son épouse pour qu'elle puisse le seconder dans le travail agricole, raison pour laquelle il embauche un domestique. Son voisin Joan-Antoni Arro est dans une situation proche : il ne déclare pas moins d'onze enfants, dix-huit hectares de terres, une épouse, deux servantes et un domestique. Le recours aux domestiques semble s'expliquer par une progéniture nombreuse. Les ménages cités participent de la paysannerie aisée. Ils se marient jeunes. Ils héritent tôt des terres familiales. Leur cycle de procréation, parce que précoce, en devient prolifique. Si les enfants sont destinés à remplacer la main d'œuvre familiale et les positions sociales, les valets de ferme et les servantes n'en sont pas moins nécessaires quand les bras manquent parce que les fils sont trop jeunes ou que les parents sont trop vieux. Les domestiques constituent ainsi des sortes de relais dans la révolution des cycles familiaux et patrimoniaux. Ils apparaissent quand la désignation ou la disparition de l'héritier est précoce ou tardive, bref quand le cycle familial est distendu au point d'être proche du point de rupture (García González, 2008; Conesa, 2012)¹⁴.

Tableau 3. Les domestiques dans les structures agraires et foncières de la Cerdagne française et espagnole en 1694

Taille des propriétés en journaux	En Hectare	NB de propriétaires	% Propriétaires	Total des terres	% terres	Population	Moyenne ménage	Nombre des domestiques	% des domestiques
Sans terre	0	1.119	42,68	0	0,00	3.993	3,57	68	25,76
0 – 5	>0-1,65	562	21,43	1.240,5	5,01	1.956	3,48	7	2,65
5 -10 Jx	1,6-3,3	299	11,40	2.028,5	8,19	1.127	3,77	7	2,65
10 -20 Jx	3,3-6,6	238	9,08	3.303	13,34	1.029	4,32	7	2,65
20 – 50Jx	6,6-16,6	281	10,72	8.696	35,12	1.189	4,23	74	28,03
50 – 100 Jx	16,6-33	100	3,81	6.641	26,82	402	4,02	80	30,30
> 100 Jx	>33	23	0,88	2.850	11,51	107	4,65	21	7,95
TOTAL		2.622	100,00	24.759	100,00	9.803	3,74	264	100,00

Un autre cas de figure existe. La domesticité apparaît comme un moyen de contrôler la parenté en neutralisant des branches familiales potentielles, nécessaires en cas de malheur, compromettantes en cas d'émancipation. Le cas de Francisco Isern et d'Antoni Gispert est révélateur. Le premier est marié avec deux enfants à charge. Il est le beau-

frère du second demeuré sans descendance. Ils font exploitation commune, ce qui est rare dans ce dénombrement de 1694, tout en étant recensés comme deux entités distinctes ; sans doute occupent-ils des parties d'habitation distinctes. Francisco Isern prend deux domestiques qui sont aussi ses neveux. Le document saisit sur le vif un moment de remaniement familial et patrimonial. Il est probable que Francisco Isern et son fils prennent, au nom de son épouse, la succession d'Antoni Gispert qui est sans héritier. Ils viennent remplacer une branche sans avenir. Francisco Isern a contracté un bon mariage puisque celui-ci lui permet de récupérer une maison à la tête d'une dizaine d'hectares. Dans le même temps, il soulage sa maison d'origine, de taille plus modeste, en prenant comme domestiques ses neveux. Etablis dans une position ambivalente, ils apprennent le métier de paysan tout en constituant une branche de secours si le fils de Francisco Isern venait à disparaître. La configuration familiale semble ainsi prévoir une possible succession avunculaire tout en s'assurant de la docilité d'une main-d'œuvre familiale sans droit direct sur la succession. Les neveux se trouvent ainsi potentiellement héritiers, mais en position de concurrence et d'assujettissement. Le statut de domestique recoupe et relègue à la fois la relation de parenté tout en pouvant si nécessaire la réactiver dans le cadre d'une succession, sans doute espérée, mais rarement réalisée.

Un glissement du statut des domestiques ruraux apparaît dans un troisième exemple. Miquel Travila est fermier d'un moulin et de quinze hectares de terres situées à Age pour le compte d'un apothicaire de Puigcerdà. Marié, il emploie deux domestiques qui sont aussi ses frères. Ceux-ci ne sont pas déclarés dans la colonne du recensement réservée aux parents, mais dans celle des valets. Leur fonction est avant tout économique. Ils doivent leur statut à leur fonction, mais nullement à un quelconque rapport au patrimoine, car il n'y en a pas. En effet les biens affermés seront rendus à l'issue du contrat. Vivant au même feu et lieu, ils occupent ainsi un statut subalterne. La fonction économique semble ici se désencastrer entièrement du statut familial.

Entre la fin du XVII^e siècle et le milieu le XIX^e siècle, les indices de ce désencastrement se multiplient. L'histoire accélère. En 1755, un inventaire après-décès est dressé pour la succession d'un grand propriétaire de Cerdagne, également viguier du roi de France ; le logement des domestiques est identifié. Ils n'habitent pas la maison du maître, mais une pièce sise au rez-de-chaussée d'un bâtiment d'exploitation¹⁵. La hiérarchie domestique épouse désormais la hiérarchie architecturale : les valets de ferme sont établis au niveau du sol qu'ils travaillent, éloignés autant que possible du maître de maison, confondus avec le rôle économique qu'ils doivent tenir. Cette domesticité du milieu du XVIII^e siècle réduit ainsi la proximité domestique à mesure que grandit la distance sociale. D'autres sources attestent de ce changement de statut. Des comptabilités exclusivement dédiées aux domestiques apparaissent¹⁶. Du point de vue documentaire, ceux-ci sont détachés de la sphère familiale. Parfois, leurs noms et leurs prénoms ne sont même plus mentionnés, le document se contenant de formules laconiques telles que « le domestique » ou « la servante », comme si ces individus, privés d'identités propres, étaient interchangeables¹⁷. Un autre indice montre la précarisation du statut : des servantes et des valets sont renvoyés sans préavis. L'appartenance à la cellule domestique ne protège plus d'être mis à la porte. Mais de la même façon, des domestiques quittent leur fonction rapidement sans s'inscrire dans le temps familial : ainsi ce « *Sébastien, 1^{er} domestique gagne 8 livres par mois plus 5 mesures aricos (sic) a commencé le 10 mars (1806). [Ajout] il a quitté le 9 juin 1807, sommes quit (sic)* »¹⁸. Les gages sont aussi révélateurs de domestiques sont désormais traités comme des employés et non plus comme des membres de la famille. Plus rien ne les distinguent vraiment de ceux que l'on paie pour s'acquitter d'un travail. Les jours de maladie sont même retirés des gages prévus¹⁹. Par ailleurs, toute fourniture d'aliment ou de boisson est notée, chaque donation, de vêtement ou même de « *moitié de mouchoir rouge* » fait l'objet d'une écriture chiffrée²⁰, chaque travail effectué, jusqu'à la construction d'un berceau est l'objet d'une annotation aussitôt converti en valeur monétaire²¹. La raison comptable, jusqu'à l'obsession, semble s'être totalement emparée des relations entre maître et domestiques. D'autres exemples pourraient être mentionnés. Tous convergent. Là où il occupait la position d'un familial, le domestique est devenu un employé. La distance sociale s'est transformée en fossé, au point qu'un fonds privé contient même un manuel pratique pour gérer et s'adresser aux domestiques²². Le temps du familial de la maisonnée, semble dès lors bien

lointain et c'est désormais un autre monde, fondé sur le salaire contre salaire qui organise les relations interpersonnelles.

Conclusion : esquisse d'une trajectoire sociale

Abordée de manière éclatée à la lumière de sources hétérogènes et fragmentées, la domesticité rurale est marquée par la diversité des situations à toutes les échelles. Mais les facteurs expliquant le recours à cette main-d'œuvre intégrée dans les cellules domestiques sont en nombre limités. Identifiés, ils permettent d'esquisser leur trajectoire sociale dans la longue durée mais dans un territoire restreint. A l'échelle de la province du Roussillon, bien renseignée et dans le même temps caractérisée par de saisissants contrastes entre plaine et montagne, différents facteurs se succèdent et s'accumulent pour peser sur un changement global du statut des domestiques mais aussi du monde rural.

Le premier est la croissance démographique. Avec des différences de chronologie, ralenti souvent, interrompu parfois, ce processus au long cours double le nombre des habitants à l'époque moderne. Il s'appuie sur un élan initial à la fin du XV^e et dans la première moitié du XVI^e siècle. L'ouverture de l'accès aux ressources naturelles, une plus grande liberté d'établissement, des pratiques successorales souples permettent l'éclosion de centaines de cellules domestiques, provisoires ou pérennes, qui constituent le socle de l'augmentation du nombre des hommes (Conesa, 2012).

Le deuxième facteur est indirectement lié au premier. A partir du milieu du XVI^e et très fortement au cours du XVII^e siècle, avec des rythmes différents entre la plaine et la montagne, le marché foncier est inégal. Il conduit à une concentration des terres cultivées entre les mains de quelques propriétaires. Plus précoce et plus marqué en plaine, le phénomène touche aussi la montagne pyrénéenne, pourtant réputée un espace d'inaliénabilité et d'indivisibilité des patrimoines familiaux. De grandes exploitations se constituent. La propriété foraine gagne du terrain. Un divorce se dessine entre une minorité de propriétaires qui possèdent la majorité des terres et les autres, sans-terre et sans autre capital que leurs bras à louer (Conesa, 2012).

Les effets du troisième facteur pèsent de tout leur poids entre 1690 et 1730. Le nombre de travailleurs ruraux a explosé ; en Cerdagne, pourtant moins exposée à la propriété foraine, le nombre de journaliers a été multiplié par cinq entre 1640 et 1750 et par deux entre 1740 et 1780 (Conesa, 2012). L'apparition de la domesticité rurale dans la documentation fiscale est concomitante de cette prolifération de ces laborieux sans terre. Les deux sont liés (Brumont, 2017). L'exploitation du sol est le trait d'union. Elle rapproche et distingue à la fois ces deux catégories de travailleurs. Les domestiques fournissent une main d'œuvre permanente, corvéable et serviable autant que possible. Ce statut intègre aussi l'individu dans une cellule familiale dont il fait partie. Elle lui apporte la régularité du gîte, du couvert et d'un petit pécule ; le statut est clairement une protection très relative contre l'émigration et l'incertitude. En cela, le statut s'oppose à celui d'une population laborieuse, soit itinérante et spécialisée (tondeurs, châteurs, colporteurs, ou moissonneurs, batteurs, vendangeurs), soit à la pléthore de brassiers et de travailleurs ruraux. Si le recours à une main-d'œuvre extérieure est une nécessité dans les exploitations, tant le travail est irrégulier, les domestiques sont employés à régir et à surveiller ces travailleurs ruraux, parce qu'ils sont perçus comme nombreux et instables (Wallerstein, 1985). D'une certaine façon, les domestiques sont la charnière entre la maison et le recours au travail salarié, contredisant en cela l'hypothèse de Jean-Pierre Gutton (1981). Comme intermédiaires, ils apparaissent comme un moyen de créer de la distance physique et sociale entre les propriétaires et les autres.

Toutefois, entre 1740 et 1850, le statut des domestiques glisse progressivement d'une intégration dans la famille vers des fonctions exclusivement économiques. Ce basculement intervient quand les pratiques de dévolution du patrimoine se rigidifient, et plus particulièrement quand la désignation d'un héritier mâle devient l'alpha et l'oméga des cycles familiaux afin de conserver le noyau foncier nécessaire à la reproduction sociale. Les domestiques apparentés, accueillis dans la maison comme un rameau potentiel en cas de défaillance du tronc

familial, se trouvent relégués dans une position subalterne dès lors que se marie au plus tôt l'héritier. Marginalisés dans le cycle de la reproduction familiale, ils sont recrutés en dehors du cercle des parents et cantonnés aux fonctions économiques. Un large éventail documentaire, de la comptabilité au manuel pratique, renseigne cette relégation sociale. Le domestique devient un travailleur rural à l'instar des autres, et s'il en existe encore au XX^e siècle qui épouse des héritières, ce sont de belles histoires que l'on raconte comme un conte de fées.

Notes

1 En d'autres termes, les domestiques ne seront pas abordés isolément, comme un groupe social artificiellement constitué et séparé de son environnement, mais comme un carrefour social et économique.

2 Voir l'article « mosso », *Diccionari català-valencià-balear* ».

3 Les données sont entièrement disponibles ici : ine.es, et crh.fr. Cette représentation est critiquable pour plusieurs raisons : l'échelle et la période ne sont pas tout à fait identiques et les données ne sont pas homogènes parce que tirées de deux sources différentes. Enfin, et ce n'est pas la moindre des difficultés, la représentation relève le nombre de domestiques dans les deux pays sans s'interroger ici sur ce que recouvrent ces appellations, ce qui les caractérise dans un même pays par rapport à d'autres catégories proches (journaliers, brassiers, etc.) et sur ce qui les distingue entre les pays.

4 10.000 registres sont conservés aux archives de Perpignan, 3.500 dans celles de Puigcerdà, soit 200 fois plus que dans les départements limitrophes.

5 Voir notamment AD66, sous-séries, 3E1, 3E3, 3E 11

6 Le corpus total des mariages a été constitué à partir de plusieurs campagnes de dépouillements dans les registres notariaux et paroissiaux conservés aux AD66. Ce travail de continue. On utilise ici les données collectées à la date de rédaction de cet article (avril 2016). Les côtes sont les suivantes : AD66, sous-séries, 3E1, 3E3, 3E 11, 3E 16, 3E 19, 3E 20, 3E24, 3E35, 3E40, 3E43, 3E53, 3E56 et dépouillements pour des mariages pour une vingtaine de paroisses, AD66, sous-séries EDT

7 Trois exemples ont été particulièrement analysées : AD66, 7207J360 (v. 1560-v.1590), 207J352 (1683) et un troisième document conservé à l'Arxiu Comarcal de Cerdanya (ACCE), *fons personal*, n°120, livre de compte de Floran (1615)

8 AD66, 2Mi65 et 1C1418 ; certaines feuilles sont dans les liasses des communautés : 1C2050-1C2097. Ces données sont certes critiquables, comme tous les jeux de données pour lesquels les règles d'établissement du corpus ne sont pas tout à fait explicites, mais elles-seules permettent des comparaisons dans le temps et dans l'espace.

9 Q-gis, version 2-14. « Essen » ; GRASS 7.0.

10 En 1730, la taille moyenne des ménages en plaine est de 4.26 individus contre 3.85 en Cerdagne (3.68 en 1694 pour la partie française de la Cerdagne et 3.74 pour l'ensemble de la Cerdagne, y compris la petite ville de Puigcerdà).

11 Le sol est formé de 70% à 80% de terres arables et de 20% à 30% de prés.

12 En 1775, la propriété foncière des privilégiés résidant en majorité à Perpignan, concerne 70 % des terres labourables, plus de 75% des prés et les deux-tiers des olivettes ; seules les vignes demeurent majoritairement possédées par des roturiers.

13 Parallèlement au travail cartographique, un test statistique « khi-deux » a testé les variables « forains » et

domestiques » avec un rejet de l'hypothèse d'indépendance (P-value : 0.033).

[14](#) Le régime successoral et démographique de cette région n'est pas celui qui a été inventé dans les Pyrénées françaises puis espagnoles par Frédéric Le Play (1871 rééd.1994) ; Barrera Gonzalez, A. (1990). En effet, ce système familial des Pyrénées catalanes n'est pas figé dans le temps. Il connaît d'importantes transformations aux XVIe-XVIIe siècle. Il se réifie au XVIIIe siècle pour devenir cet idéal-type que l'on a cru intemporel, lorsque la fin de terres disponibles devient une contrainte par l'établissement de nouvelles cellules domestiques. Ces éléments ne sont pas développés ici, car l'objectif de l'article n'est pas de décrire le régime d'héritage mais de comprendre comment celui-ci peut constituer un facteur explicatif de la présence de domestiques dans les ménages et de leur statut social.

[15](#) Inventaire après-décès du sieur Sicart, AD66, 3E56/55

[16](#) En particulier AD66, 8J94, 3E16/79 8 à 3E16/800

[17](#) Le fait est d'autant plus surprenant, outre l'extrême violence symbolique qu'il implique, que le recensement de 1694 en Cerdagne peinait à rendre anonymes les domestiques, en indiquant fréquemment leurs noms et prénoms, leurs liens de parenté avec le maître de maison, bref, en indiquant les relations qui socialisaient, par rapport au chef de famille, ces domestiques. Certaines feuilles de ce recensement conservées pour le Roussillon agissent de même, voir notamment Laroque-des-Albères, AD66, 1C1632

[18](#) AD66, 8J94, f°1

[19](#) AD66, 8J94, par exemple, Michel Dijous malade 10 jours dont les gages sont amputés d'autant.

[20](#) AD66, 8J94, voir le feuillet (non folioté) concernant Augustin Barbasa, second domestique.

[21](#) AD66, 10J90, cahier de 1776.

[22](#) *L'obligation d'un maître ou d'une maîtresse envers ses domestiques*, v. 1850 : ADD66, 10J111 dans le fonds privé Boixo

Bibliographie

Barrera Gonzalez, A. (1990). *Casa, herencia y familia en la Cataluña rural*, Madrid: Alianza editorial.

Blanco Carrasco, J. P., (2017). Criados y servidumbre en España durante la Época Moderna. Reflexiones en torno a su volumen y distribución espacial a finales del Antiguo Régimen, *Investigaciones Históricas. Época Moderna y Contemporánea*, n°. 36, 41-80.

Conesa M. (2012). *D'herbe, de terre et de sang. La Cerdagne du XIV^e au XIX^e siècle*, Perpignan: Presses Universitaires de Perpignan.

Conesa M. (2017). Des entreprises rurales ? L'élevage spéculatif entre ressources, crédits et capitaux au prisme des contrats notariés (Cerdagne XIV^e-XVI^e siècle). *Journées internationales ERMO*, Casa de Velasquez, 2016, à paraître.

De Roux Antoine (2001). Les décomptes de population de la Province de Roussillon sous l'Ancien Régime, *Études Roussillonnaises*, T.XVIII, 129-144.

Diccionari català-valencià-balear (1951-1968), Palma: Moll.

García González F. (2008). *La historia de la familia en la península ibérica (siglos XVI-XIX) : balance regional y perspectivas: "homenaje a Peter Laslett"*, Castilla-La Mancha: Universidad de Castilla-La Mancha.

García González F. (2012). Criados y movilidad de la población rural en la Castilla interior del siglo XVIII en Pérez Álvarez, M^a. J. & Rubio Pérez; L. (Eds.), *Campo y campesinos en la España Moderna. Culturas políticas en el mundo hispano* (pp. 807-818) Madrid: FEHM/CSIC.

García González F.; Brumont F., (2017). Domestiques et journaliers en Europe sous l'ancien Régime. La nécessité d'une histoire comparée (Espagne, France, Grande-Bretagne) en Moriceau Jean-Marc, Madeline Philippe (dir.) *Les Petites Gens de la terre. Paysans, ouvriers et domestiques MoyenAge-XXIe siècle* (pp. 11-19) Caen: Presses Universitaires de Caen.

Guibeaud J. (1902). Enquête économique sur le Roussillon en 1775, *Bulletin de la Société agricole, littéraire et scientifique des Pyrénées-Orientales*, 291-336

Gutton J.-P. (1981). *Domestiques et serviteurs dans la France de l'Ancien Régime*, Paris: Aubier-Montaigne.

Larguier G. (2000). Espace agricole, structures foncières et bétail en Roussillon d'après le dénombrement de 1730 en Marie-Claude Marandet (dir.), *L'homme et l'animal dans les sociétés méditerranéennes* (pp. 143-185) Perpignan: Presses universitaires de Perpignan,

Larguier G. (2008). Herbe et prairies artificielles en Roussillon, xvi^e-xviii^e siècle en Francis Brumont (éd.), *Prés, prairies et pâturages dans l'Europe médiévale et moderne*, Actes des XXVIII^{es} journées internationales de Flaran (pp. 193-204) 15-16 septembre 2006, Toulouse: Presses universitaires de Toulouse-le-Mirail,

Le Play F. (1871 rééd. 1994). *Les Mélouga. Une famille pyrénéenne au XIX^e siècle*, Paris: Nathan.

Peytavi Deixona J. (1996). *La familia nord catalana : matrimonis i patrimonis : segles XVI-XVIII*. Canet: Trabuçaire.

Peytaví Deixona J. (éd.) (2004). *El manual de 1700 de Jaume Esteve, notari de Perpinyà*, Barcelone: fundació Noguera.

Polanyi K. (1944 rééd. 1983). *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris: Gallimard.

Toubert Pierre. (1997). L'historien, sur la frontière. *L'Histoire grande ouverte, Hommages à Emmanuel Leroy-Ladurie*, Paris: Fayard.

Viader R. (2005). L'histoire médiévale des Pyrénées nord-est. Montailou, village pyrénéen ? En Immanuel Wallerstein (1985 rééd. 2011) *Medievalis Historia Pyrenaica*. Actes du colloque de Gérone, 1998), 29-46.

Le capitalisme historique, Paris, 1985, rééd. La découverte, 2011